Image not found or type unknown

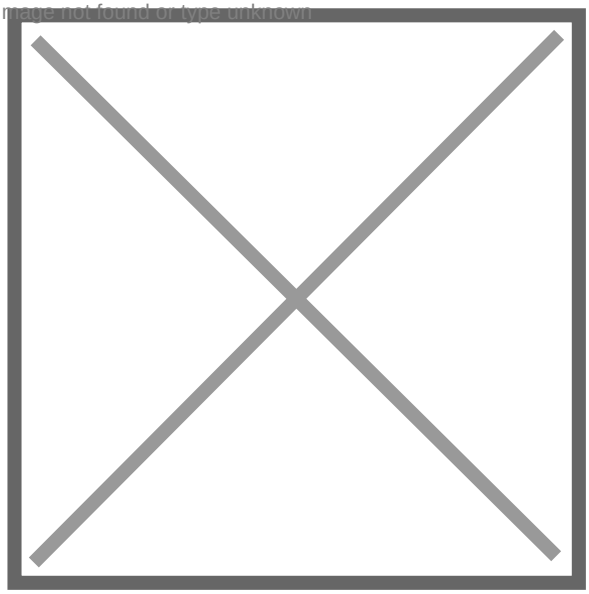

Une vendeuse a t elle le droit de refuser un remboursement

Par **loro**, le **19/06/2009** à **13:02**

Bonjour,
J'ai acheté il y a 3 jours un sac d'une valeur de 25euros et un porte feuille d'une valeur de 55euros. La vendeuse m'a fait une remise de 30% sur le sac. Je n'aime plus le porte feuille et souhaite me faire rembourser. Je suis retourner au magasin, j'ai proposer de payer les 30% de remise sur le sac et de me faire rembourser les 55euros. Mais la vendeuse a refuser. A-t-elle le droit de refuser un remboursement? Y a t-il un article de loi en ma faveur?
Merci de me répondre rapidement
loro

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés